

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
CRJFC - Centre de recherches juridiques de
l'université de Franche-Comté

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université de Franche-Comté - UFC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Pierre Bonin, Président du comité

Pour le Hcéres :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Pierre Bonin, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Jean-Christophe Saint-Pau, université de Bordeaux
M. Idris Fassassi, Université Paris Panthéon-Assas Mme
Ingrid Maria, Université Grenoble Alpes — UGA

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquiel-Briand

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté
- Acronyme : CRJFC
- Label et numéro : UR 3225
- Composition de l'équipe de direction : Mme Béatrice Lapérou-Schneider

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'organisation de l'unité se structure, sur la période évaluée, autour de trois axes volontairement larges, refusant le découpage en équipes pour favoriser le fonctionnement par projet : 1. Démocratie, territoires, marché ; 2. Encadrement des activités économiques et professionnelles ; 3. Nouveaux juges, nouvelle justice.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (CRJFC), UR 3225, est issu de la fusion, en 2004, des laboratoires de droit privé (Centre de Recherche sur la Protection Juridique de la Personne — CRPJP) et de droit public (Centre d'Études de Droit Public — CEDP) de l'université de Franche-Comté. Il regroupe, au 31 décembre 2021, tous les enseignants-chercheurs en droit, histoire du droit et science politique de l'université de Franche-Comté, soit 46 professeurs et maîtres de conférences (22 privatistes, 18 publicistes, 4 historiens du droit et 2 politistes), un ingénieur de recherche et 42 doctorants, répartis sur trois sites de l'université de Franche-Comté, principalement à l'UFR des Sciences Juridiques, Économiques, Politiques et de Gestion à Besançon, mais aussi l'UFR en Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie, à Belfort et l'IUT de Besançon-Vesoul.

Une période de travaux immobiliers complique ponctuellement le fonctionnement de l'unité, le retour à la normale, dans des conditions plus accueillantes, est prévu pour la fin de l'année 2023.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

En raison du périmètre de l'unité qui concentre tous les collègues de leur discipline présents dans l'université, l'investissement administratif de ses membres est important dans les instances des facultés, de l'université ou de la Comue, soit comme élus ou nommés, soit comme représentants de l'unité.

L'unité a su bénéficier des ouvertures vers les SHS de la Comue. Elle est également adossée à la MSHE Claude-Nicolas Ledoux et sait collaborer avec divers laboratoires de l'université, dans des disciplines variées. En termes de valorisation, le CRJFC a aussi répondu favorablement à la sollicitation de la Satt Sayens, en 2021, pour figurer sur le moteur de recherche « Sciences expertise Bourgogne Franche-Comté ».

Le départ de l'université de Bourgogne de la Comue fait peser des incertitudes sur l'activité de l'unité à partir de 2024, en particulier pour les enjeux financiers (les crédits pour une publication sont déjà suspendus), soit de manière directe, soit par le pôle thématique dont venaient de bénéficier les SHS. L'impact pour l'unité devrait cependant rester raisonnable, un certain nombre d'orientations se retrouvant dans l'établissement expérimental qui prend la suite. Ce dernier, en particulier, va être organisé en quatre *graduate schools* dont l'une sera consacrée aux SHS.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	8
Maîtres de conférences et assimilés	38
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	47
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	42
Sous-total personnels non permanents en activité	42
Total personnels	89

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université Franche-Comté	45	0	1
Université de Montpellier	1	0	0
Total	47	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	323,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	39,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	3,5
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0,0
Total en k euros	365,5

AVIS GLOBAL

L'unité dispose assurément d'un bilan flatteur pour la production scientifique, tant en volume, au regard de sa taille relativement modeste, qu'en qualité avec de bons indicateurs d'insertion dans le monde professionnel. On dénombre ainsi 1021 publications, 22 ouvrages, 24 colloques, 42 séminaires et journées d'étude et dix-huit conférences, malgré les retards liés au Covid. Au total, ce sont 1 021 qui sont recensées, quel que soit le support, sur la période évaluée. Ce bon résultat est le produit des excellentes conditions de travail qui résultent d'un effort soutenu d'accueil et d'intégration, en particulier des nouveaux arrivants. Il s'agit là d'un point fort, qui suscite l'unanimité chez les membres de l'unité. Les difficultés actuelles, liées aux travaux immobiliers et qui éloignent en particulier certains doctorants, seront aisées à compenser par des mesures appropriées une fois que des locaux refaits à neuf seront disponibles, fin 2023. Et la pratique de la collégialité dans la prise de décision paraît réelle, profonde et sincère.

Néanmoins, ce fonctionnement très positif s'accompagne d'inégalités marquées dans l'investissement scientifique, qu'il s'agisse des publications, de l'animation collective, de l'encadrement doctoral, ou des indices de reconnaissance extérieure. L'unité semble beaucoup s'appuyer sur des initiatives individuelles, et veille à ne rien afficher qui n'est pas suffisamment inclusif, alors que son périmètre englobe tous les juristes et politistes de l'université. Il en résulte une difficulté à définir une politique scientifique nette, que ce soit dans le choix de ses partenariats internationaux ou avec la société civile, dans la détermination d'axes identifiants et véritablement structurants, dans le choix des sujets de thèses ou dans l'adoption d'un nom plus distinctif. L'unité peut travailler son image sans pour autant cesser d'être généraliste, en évitant une spécialisation étroite et sans porter atteinte à la nécessaire liberté de chacun dans sa recherche. Il s'agit surtout de montrer que le tout est plus que la somme des parties, ce qui permettrait de renforcer la visibilité de l'unité.

L'enjeu n'est pas anodin, car il contribuerait sans doute à réduire l'autre faiblesse de l'unité, qui tient à son manque de ressources propres, et particulièrement au peu de tentatives pour obtenir des financements nationaux et internationaux de plus ou moins grande ampleur (par exemple GIP Justice devenu IEDJ, ANR ou ERC). S'organiser autour d'un nombre raisonnable de projets structurants peut grandement faciliter les réponses aux appels pour obtenir de substantiels financements. Sans doute l'unité est-elle handicapée par le fort sous-encadrement, structurel dans les facultés de droit, qui impose aux collègues des volumes d'enseignement bien supérieurs à leurs obligations statutaires. Sans doute également l'unité a-t-elle manqué de personnel administratif, devant faire appel à son ingénieur de recherche pour des fonctions qui ne demandent pas son niveau de qualification. Des ressources propres permettraient d'avancer sur ce point, en dégagant les moyens de financer des soutiens supplémentaires et en facilitant ainsi l'obtention d'autres contrats, notamment. Une meilleure structuration pourrait également permettre de mieux formaliser des partenariats, avec les professionnels du droit en particulier ou les collectivités locales et, par

exemple, d'obtenir plus de financements de thèse, grâce aux dispositifs Cifre actuellement en croissance. Car le CRJFC dispose d'atouts non négligeables. Il est bien doté, par son périmètre, pour être un acteur important dans des recherches interdisciplinaires (par exemple pour la transition environnementale ou pour la santé, sujets d'attention pour la tutelle). Si elle suscite des inquiétudes, la fin de la Comue Bourgogne-Franche-Comté ne semble pas devoir laisser de séquelles durables, le nouvel établissement expérimental ayant vocation à assurer les mêmes fonctions. Et l'unité est attractive, ses effectifs ayant augmenté de façon importante, en partie grâce à ses mérites propres. Il faut aussi compter, parmi les éléments encourageants pour l'avenir, la nouvelle définition des axes présentés lors de la journée de visite du comité d'évaluation, si elle se double d'une volonté de leur faire produire réellement des effets scientifiques porteurs de transformations, et l'arrivée en septembre 2023 d'un demi-poste administratif en échange du redéploiement de l'ingénieur de recherches pour la moitié de son temps au bénéfice d'une autre unité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité affiche avoir envisagé avec les plus grands scrupules les recommandations du précédent rapport et a effectivement tenté de les suivre dans toute la mesure de ses moyens.

L'unité a ainsi sensiblement augmenté son nombre d'HDR, rééquilibrant les habilités entre les sections, même si la répartition des professeurs et le ratio professeurs/maîtres de conférences demeurent insatisfaisants. Il faut cependant noter qu'un des maîtres de conférences est devenu professeur par la voie du 46-1 en 2021 et qu'un autre a bénéficié d'une mesure de repyramidage en 2022. Des thèses peuvent maintenant être dirigées dans toutes les disciplines (au sens des sections du CNU) couvertes par l'unité. La question des financements des thèses demeure cependant un point de faiblesse.

L'unité a considérablement développé ses liens avec les Masters. Les mouvements d'effectifs ont également été moins sensibles, et surtout en faveur de l'unité qui a quasiment deux fois plus d'arrivées que de départs.

L'unité a considérablement densifié ses liens avec les universités suisses et a plus largement travaillé à renforcer sa dimension internationale.

Enfin, la question du changement de dénomination et donc, plus largement, celle d'une identité scientifique propre à l'unité ont fait l'objet d'intenses débats, mais sans véritable transformation consécutive à la date d'établissement des documents d'évaluation.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité semble se satisfaire de sa dotation récurrente, d'environ 54 000 euros par an, corrélée aux disciplines et aux effectifs. Néanmoins, ses ressources propres sont faibles. Son insertion dans l'environnement socioprofessionnel local devrait lui permettre de les augmenter sensiblement, et également de mobiliser des dispositifs Cifre pour compenser le faible nombre de contrats doctoraux (un ou deux par an). La faiblesse des ressources propres est un obstacle au financement d'un meilleur encadrement administratif.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité est dotée d'axes peu lisibles en l'état et restés inchangés sur la période évaluée, malgré le renouvellement des effectifs. L'unité n'a, en outre, pas souhaité changer son nom pour une appellation qui revendique une identité scientifique plus tranchée. Il en résulte une politique scientifique peu définie, peu lisible et très généraliste, qu'elle soit annuelle ou pluriannuelle, qui repose avant tout sur les initiatives individuelles et sans hiérarchisation, ce qui pénalise sans doute les collègues moins entreprenants. La redéfinition des axes doit être l'occasion de mettre en œuvre une politique scientifique plus affirmée.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité veille à l'insertion et à l'accompagnement de ses membres, dont résultent une excellente ambiance de travail et un fort sentiment d'appartenance, très affiché chez les enseignants-chercheurs (et peut-être moins chez les doctorants). La gouvernance permet une vraie pratique de la collégialité. Elle est assurée par trois organes complémentaires : l'Assemblée générale qui comprend tous les membres, doctorants compris, se réunit deux fois par an et approuve les grandes orientations ; le Conseil de laboratoire (il siège tous les deux ou trois mois), qui associe la direction, les responsables d'axes et les représentants des différentes catégories de membres, qui opère les choix de politique scientifique et s'assure de la faisabilité des projets présentés ; et, plus original, le collège des HDR, pour évaluer et trier les candidatures aux contrats doctoraux. Le rôle des directeurs des axes n'est néanmoins pas clairement défini, alors que l'on pourrait s'attendre à ce qu'ils constituent une commission scientifique avec la direction de l'unité.

L'unité pâtit de la faiblesse de son encadrement administratif (une seule personne) qui au surplus est un IGR dont la mission ne devrait pas être d'assurer des tâches administratives.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité sait, en fonction des thématiques, mobiliser de nombreux types de partenariats pour organiser des manifestations : collectivités locales, MSHE, GIP Droit et Justice, Société française de finances publiques (SFFP), Association française de droit des collectivités locales (AFDCL), Réseau finances locales (FIL), GIS GRALE, *Hanns-Seidel Stiftung*, Caisse de dépôts, Barreau de Besançon et Chambre interdépartementale des notaires de Franche-Comté. Elle bénéficie aussi de droits d'inscription liés à la formation continue des avocats.

Un effort a été mené pour insérer les activités de l'unité dans la politique scientifique de la Comue, dans l'axe sur les territoires (la « Dématérialisation et accès à la justice : les acteurs de la justice et le numérique en Bourgogne Franche-Comté [DEMAJUST] »), depuis 2020, et plus particulièrement dans l'axe SHS TransLation (Transferts et circulation) depuis qu'il a été créé en 2021. Des financements ont ainsi été obtenus pour « La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé (ENVISANTÉ) », pour « La confiance publique » et pour « L'encadrement doctoral (ENCDOC) ». Un axe SHS comparable devrait se retrouver avec le nouvel établissement expérimental organisé autour de l'université de Franche-Comté.

L'unité a su tisser des liens avec d'autres laboratoires en raison de proximités géographiques ou de d'affinités personnelles, en particulier par l'intermédiaire d'anciens membres ayant poursuivi ailleurs leur carrière (Dijon, Nancy, Tours, Toulouse...).

L'unité a su également faire prospérer ses liens avec la MSHE Ledoux.

Enfin, la BU permet aux membres de l'unité, doctorants compris, d'acquérir les ressources dont ils ont besoin.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité souligne avoir parfois de la peine à traduire durablement ses partenariats en manifestations scientifiques. Et malgré l'étendue des partenariats, dont le volet financier prend souvent la forme d'un partage des dépenses et non de versements à l'unité, les ressources propres demeurent insuffisantes, parfois d'un montant très faible. Augmenter les ressources propres serait cependant un moyen de faire face au manque de poste de soutien par exemple.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a organisé son activité scientifique selon trois axes larges, avec des représentants de chacun des axes qui siègent dans le conseil de laboratoire, mais ces axes sont seulement indicatifs et ne compromettent pas les recherches transversales. La définition de la politique scientifique fait l'objet de débats collectifs, à travers le soutien financier par l'unité et la procédure formalisée mise en place pour les solliciter et garantir la solidité scientifique des demandes.

Ces axes, reconduits depuis la précédente évaluation, avaient perdu en lisibilité avec le renouvellement des effectifs. L'unité a décidé de les refondre et de les compléter pour l'avenir, autour des thèmes de la confiance publique, des nouvelles entreprises et nouveaux patrimoines, des nouveaux juges et nouvelles justices, et des humanités juridiques.

En s'appuyant sur ses liens avec des organisations professionnelles, l'unité s'est montrée particulièrement attentive à insérer son activité dans les orientations principales de la politique scientifique déterminée par ses tutelles. Elle veille également à développer des thématiques de recherche en prise avec des enjeux pour la société, s'étant par exemple rapidement emparée de la question de l'épidémie.

Peu dotée en termes de personnel, l'unité a pu compter sur le soutien de l'UFR, pour organiser des trajets, suivre des remboursements ou mettre en forme la lettre d'information.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité semble implicitement admettre sa dimension généraliste, sans exprimer la volonté de mettre en avant des thématiques d'excellence qui, sans être exclusives, pourraient constituer sa « marque » et augmenter son identification et son attractivité. Ainsi, on ne comprend pas bien comment fonctionnent les axes ni même quelle était leur pertinence tels qu'ils étaient jusqu'à présent définis, certaines des publications mises en avant dans le portfolio soulignant d'ailleurs qu'elles leur sont transversales. L'unité n'a finalement pas souhaité, à l'issue de l'évaluation précédente et après de nombreux débats, adopter un intitulé moins généraliste, qui lui donnerait une identité scientifique plus marquée et déjouerait le risque qu'elle soit considérée seulement comme une agence de moyens.

Le fonctionnement, très *bottom-up*, est décrit comme reposant sur la mise en forme d'initiatives parties des membres par les responsables d'axes, avec le souci d'une cohérence avec les recherches antérieures (ce qui peut pousser à une certaine routine), mais sans grande sélectivité puisque toutes les demandes sont à peu près satisfaites. Il n'y a donc pas de politique scientifique définie par les responsables d'axes et la direction.

L'unité ne compte qu'un seul ingénieur de recherche, dont l'activité ne peut qu'être consommée par les travaux administratifs au détriment du soutien aux projets, comme le soulignait l'évaluation précédente. À partir de septembre 2023, il est destiné à travailler seulement à mi-temps au profit de l'unité, afin de lui permettre de se concentrer sur les missions correspondant à son statut au bénéfice également d'un laboratoire d'économie, et un technicien à mi-temps doit être recruté pour les aspects proprement administratifs. Le danger de se départir d'un tel potentiel est de conserver d'anciennes habitudes et d'attendre qu'un 50 % de temps de travail se transforme en 75 %.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut souligner, ce n'est pas commun, que l'unité a une vraie sensibilité en matière de prévention des risques. La direction affiche également son souci de la santé et de la sécurité des personnels et particulièrement des doctorants. Les préoccupations environnementales sont prises en compte en matière de déchets. L'unité met également en avant une quasi-parité hommes/femmes parmi ses membres. Elle met en œuvre le cahier des charges du label HRS4R obtenu par l'université en 2016. L'IGR du CRJFC est assistant de prévention hygiène et sécurité de l'établissement depuis 2021 et plusieurs membres ont reçu une formation de sauveteur secouriste du travail (SST).

Points faibles et risques liés au contexte

La prise en compte d'objectifs raisonnables en matière de réduction de l'empreinte carbone (tri sélectif, attention aux modalités de déplacement...) n'a pas fait l'objet d'une réflexion spécifique.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

Les efforts notables menés pour accueillir les nouveaux membres de l'unité et pour permettre à tous de bénéficier d'un environnement de travail favorable sont enviés. Les effectifs de l'unité, doctorants compris, ont sensiblement augmenté depuis l'évaluation précédente, ce qui est une marque incontestable de son attractivité, même si le taux important de renouvellement déjà observé demeure (dix départs et dix-neuf arrivées de collègues). Si une partie est le fruit de « dégels » de postes, dans d'autres cas il s'agit d'arrivées de collègues juristes dont les supports profitaient à d'autres laboratoires, ce qui est à porter au crédit du CRJFC. Cependant, si le rayonnement et la reconnaissance scientifique de certains membres sont importants, d'autres semblent moins impliqués dans l'activité de recherche, sans que des dispositifs ne soient explicitement prévus pour les ramener vers une activité scientifique de haut niveau ou plus collective. Et l'attractivité se résume ainsi à une liste d'actions individuelles.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité pendant la période de référence a accentué sa dimension internationale, en construisant, dans des aires diverses, plusieurs réseaux, sur l'arbitrage (avec des publications dans des supports internationaux), le droit de la santé, le droit pénal, la responsabilité, le commerce international, les juridictions, la famille, le droit des biens, les idées politiques, les migrations, l'action publique, le droit administratif, pour ne mentionner qu'eux. Une telle somme d'activités administre incontestablement la preuve du rayonnement de l'unité dans de nombreux pays et de sa reconnaissance scientifique. S'y ajoutent environ deux invitations de collègues étrangers par an (surtout en droit international et comparé), soutenues par l'unité et financées par l'université, deux thèses en co-tutelle et un partenariat transfrontalier avec l'université de Neuchâtel et l'accueil de quelques doctorants étrangers. Un partenariat est en cours de construction avec l'université de Montréal, amorcé par une co-tutelle de thèse. L'unité bénéficie pour sa politique internationale du soutien de la direction compétente de l'université.

Une autre marque d'attractivité est constituée par les sollicitations, nombreuses, dont sont l'objet les membres de l'unité, pour exercer des activités éditoriales ou pour des expertises de tous genres. Depuis 2022, un des membres de l'unité est également membre junior de l'Institut universitaire de France (IUF).

Points faibles et risques liés au contexte

Si un effort louable est mené dans la présentation géographique des partenariats scientifiques internationaux, ceux-ci apparaissent comme une série d'initiatives individuelles, sans qu'une cohérence d'ensemble ne s'en dégage. L'évaluation précédente opposait déjà l'*intuitu personae* à une logique *ratione loci* plus souhaitable. La reconnaissance scientifique de certains membres de l'unité est importante, mais les mêmes noms reviennent souvent. Le risque est donc qu'une minorité très dynamique assure l'essentiel de l'activité de l'unité, et que d'autres membres restent dans une position marginale. L'unité ne met en place aucun dispositif pour faciliter l'insertion dans les mécanismes de recherche des membres de l'unité, pourtant identifiés, qui n'ont pas d'activité de publication. Le choix des supports de publication ne paraît pas plus concerté, et l'unité ne semble pas vouloir passer d'accord avec des éditeurs, même les Presses universitaires de Franche-Comté, par exemple, pour une collection qui augmenterait sa visibilité.

Les mobilités sortantes sont un peu en retrait par rapport à d'autres éléments d'appréciation du rayonnement international.

Enfin, après un passage à l'université de Besançon, un nombre non négligeable de collègues partent ailleurs poursuivre leur carrière, ce qui engendre une certaine frustration à l'égard de leur implication parfois jugée trop brève ou insuffisante. Liée en particulier à l'agrégation propre aux disciplines juridiques et politiques, une telle rotation est cependant classique et n'a pas que des effets négatifs, en ce qu'elle peut permettre de garder des liens et de construire ensuite des collaborations scientifiques.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CRJFC dispose d'un étage de 332 m², ce qui permet de donner des conditions de travail satisfaisantes au personnel de soutien, de mettre une salle à disposition des doctorants (hors période de travaux, une autre salle de travail leur est ouverte à la BU avec le soutien de l'unité), d'avoir un bureau pour trois ou quatre membres du laboratoire et d'accueillir correctement les invités. Il faut y ajouter des salles des actes, de réunion et de convivialité partagées avec l'UFR. Des travaux en cours, s'ils compliquent le quotidien de l'unité, devraient améliorer les conditions d'accueil à partir de la fin de l'année 2023.

L'unité compte au moins un collègue habilité dans toutes les disciplines (au sens de section CNU), trois soutenances de HDR ont eu lieu sur la période de référence, sans compter les arrivées d'enseignants-chercheurs habilités. Le nombre d'HDR a donc sensiblement augmenté depuis l'évaluation précédente, permettant les rééquilibres souhaités. Une politique active est menée auprès des intéressés pour les encourager à candidater à l'HDR (direction de mémoires, association à la direction de thèses...).

Un effort particulièrement notable est consenti en faveur des nouveaux arrivants. En effet, les maîtres de conférences recrutés pour la première fois disposent pendant trois ans d'une décharge de service qu'ils peuvent moduler, ainsi que d'un crédit d'environ 10 000 euros (avec des variations qui tiennent aux dotations données par le Ministère). Ceux qui bénéficient d'une mutation peuvent aussi solliciter la commission de la recherche pour deux crédits de 5 000 euros en trois ans. Des occasions sont également offertes aux nouveaux arrivants par la Région (en ont profité les projets ENCDOC et Legisecure). Les membres sont également équipés en informatique dès leur arrivée dans l'unité, et le matériel dépassé est remplacé.

L'effort d'intégration est également sensible envers les collègues en poste à l'UFR STGI de Belfort, qui ont un volume d'activité scientifique important. Ils ne semblent pas pénalisés par leur affectation géographique et savent effectivement organiser une vie scientifique collective locale. Un bureau passant leur est également réservé pour les accueillir lorsqu'ils viennent à Besançon.

À destination des doctorants, les initiatives sont nombreuses pour les insérer dans un environnement d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier en les associant scientifiquement et du point de vue de l'organisation à la réalisation des manifestations. Les fonctions électives les initient également au fonctionnement universitaire. La tutelle est bienveillante à l'égard des thèses non financées en SHS. S'y ajoutent des journées des doctorants qui sont des rencontres scientifiques (sur le site de l'unité avec des actes publiés dans ses cahiers), des « cafés des doctorants » pour présenter leurs travaux à des étudiants moins avancés, et des conférences à l'École Doctorale, le tout ouvrant droit à des ECTS.

L'unité propose, en parallèle des formations offertes par l'ED, des formations spécifiques en théorie du droit, droit comparé et également des rencontres entre doctorants et enseignants-chercheurs sur diverses problématiques en lien avec le travail de thèse. Des enseignements innovants (simulation de procès, séminaire franco-suisse entre étudiants, enseignement en coaching...) sont régulièrement mis en place. Les doctorants sont également tous invités à enseigner, avec des statuts divers. Ils bénéficient aussi, en coordination avec l'École Doctorale, de financements pour les déplacements, parfois même internationaux, les acquisitions d'ouvrages et l'impression de la thèse, voire l'aide à la publication (après un processus de sélection, mais sans couvrir la totalité des frais). Et les collègues de l'unité sont impliqués dans la formation au sein de l'École Doctorale et dans son fonctionnement en siégeant à son conseil, au bureau ou aux comités de suivi. L'unité est également sensible au risque d'abandon, particulièrement pour ceux qui sont moins physiquement présents, parce qu'ils n'ont pas d'enseignements. Par une attention personnalisée, certains échecs ont pu être déjoués.

Sur la période évaluée, l'unité a compté 72 doctorants, 21 soutenances, et neuf abandons recensés, la durée des thèses paraît raisonnable, et le nombre de doctorants est en augmentation, fruit sans doute d'une politique d'inscription incitative très louable et à laquelle les doctorants eux-mêmes sont associés. De plus, l'unité participe à 25 % au coût des frais de déplacement et de documentation ; et complète les frais de soutenance de thèse (500 € de forfait de l'ED DGEP).

Enfin, l'unité s'est dotée d'une publication interne semestrielle pour faciliter la diffusion de l'information.

Points faibles et risques liés au contexte

Il existe encore de très fortes disparités entre le nombre de professeurs et de maîtres de conférences, les « petites disciplines » étant sans professeur. Et avec le départ d'un collègue, l'histoire du droit ne va plus avoir de HDR.

Le soutien à des demandes de CRCT, qui sont un levier important pour finir les HDR, ne semble pas mis en œuvre, en raison des surcharges de service qu'auraient à assumer les collègues.

Les membres du CRJFC sont remboursés sur le trajet Belfort- Besançon, tant pour les réunions de travail du laboratoire, que pour les enseignements et les colloques.

Quant aux thèses, si l'unité obtient en moyenne un contrat doctoral par an de l'université, ainsi que d'éventuels financements d'universités étrangères, le recours à d'autres modes de financement est insuffisant (un seul contrat régional, pas de dispositif Cifre alors que ce dispositif connaît actuellement une phase de développement). Ce défaut de financements, une mauvaise coordination entre les soutenances de Master et le calendrier de sélection des contrats doctoraux, et d'autres causes sans doute, rendent le doctorat parfois peu attractif, en dépit des actions de sensibilisation menées auprès des étudiants de Master. La réduction à cinq du nombre de thèses qu'un directeur peut encadrer est également un facteur limitant, en particulier pour les codirections qui permettent aux maîtres de conférences préparant l'HDR de mettre le pied à l'étrier.

L'association des docteurs existant au niveau de l'université semble peu mobilisatrice.

La crise sanitaire puis les perturbations causées par les travaux immobiliers ont compromis l'intégration de certains doctorants, plus fragiles, isolés ou nouvellement inscrits. Le sentiment d'appartenance chez eux paraît moins vif que pour d'autres membres de l'unité : peu d'entre eux ont d'ailleurs participé à la journée entretiens avec le comité, il est vrai dans une période de reprise de TD, et ils semblent tenir la journée des doctorants comme une manifestation de peu de portée. Visiblement très mal dotée en matière de personnel, l'École Doctorale se repose sur l'unité pour un certain nombre de fonctions (par exemple l'organisation des comités de thèse), augmentant d'autant la charge administrative au détriment d'autres missions. Elle fait preuve également d'une interprétation rigide des textes, en particulier pour la durée des thèses, ce qui complique parfois les choses. L'unité veille à ne pas multiplier artificiellement les associés, mais elle n'a pas non plus de véritable politique à leur égard, alors qu'ils peuvent publier des travaux et peuvent constituer une ressource.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose de partenariats variés, en particulier avec des collectivités locales.

Un projet a été déposé auprès de l'ANR, il doit être redéposé, et le volume financier des partenariats est en augmentation.

Des thématiques porteuses pour un projet d'envergure et structurant sont identifiées, comme la justice négociée.

Points faibles et risques liés au contexte

Le montant des ressources propres est globalement très faible, avec beaucoup de financements ponctuels pour des manifestations, et peu de programmes ambitieux (deux montants de plus de 10 k€ sur un ensemble de vingt et un).

L'efficace soutien, humain et même financier, au montage de gros projets proposé par la tutelle est peu connu et peu mobilisé par la plupart des membres de l'unité (cellule Europe, cellule ANR, cellule collectivités locales). Il en va de même pour les appels internes.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est associée au fonctionnement de la BU et elle participe à l'enrichissement de ses fonds par un soutien aux achats et des collaborations ciblées pour récupérer des thèses de l'université de Neuchâtel ou pour déposer les fonds constitués pour des recherches spécifiques.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité est active, avec une production diversifiée, abondante et régulière. Sur la période évaluée, 1 021 publications sont recensées, quel que soit le support. Mais l'activité est trop inégalement répartie entre ses membres. Les publications très significatives (dans des revues ou collections de référence) sont peu nombreuses.

L'unité s'est dotée de critères objectifs pour choisir les initiatives qu'elle soutient. Néanmoins, comme elle est en mesure de les financer à peu près toutes, elle se montre peu sélective.

Les principes de l'intégrité scientifique font l'objet d'une prise en compte marquée et qui mérite d'être soulignée.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité met en avant la dimension prospective de beaucoup de ses recherches, avec des dimensions pluridisciplinaires et comparatives, comme plusieurs exemples s'attachent à en administrer la preuve (Arbitrage international, Envisante, Demajust, Genobi).

L'unité souligne aussi sa politique éditoriale, avec la publication systématique des actes des manifestations scientifiques. Mais ce soutien s'étend également aux publications individuelles, ce dont ont bénéficié six collègues et quatre jeunes docteurs. L'appui fourni par l'unité peut également s'étendre à l'aide à la traduction, voire à l'impression et la publication des thèses.

L'unité sait faire montre d'agilité, comme en témoigne à l'occasion de la pandémie la réorientation importante et rapide des activités, qui sont synthétisées dans le portfolio.

La pratique de l'interdisciplinarité existe, ainsi que des liens avec d'autres laboratoires, sur la base de relations entre personnes, et ils bénéficient d'une politique volontariste de la part de l'université.

Points faibles et risques liés au contexte

L'activité scientifique semble reposer essentiellement sur des initiatives individuelles, sans véritable politique d'unité. Ainsi, l'autoévaluation se présente sur ce point avant tout comme un catalogue de réalisations, avec relativement peu de publications associant plusieurs membres de l'unité.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité organise entre quatre et sept colloques par an, et deux ou trois fois autant de séminaires, conférences, etc. Il existe donc une vraie vie scientifique collective.

Points faibles et risques liés au contexte

Comme pour d'autres critères d'évaluation (rayonnement international, animation collective...), la production scientifique est inégalement répartie. La lecture de la liste des différentes publications est marquée par la présence importante de certains noms qui reviennent dans les différentes rubriques, alors que d'autres collègues publient très peu, et ne participent guère non plus à l'animation de la recherche. Plusieurs membres de l'unité qui ne publient pas de recherche sont identifiés, comme lors de l'évaluation précédente. Certes, la surcharge d'enseignements (le droit est victime d'un sous-encadrement considérable), d'accompagnement pédagogique et d'activités administratives peut être un obstacle à la publication, mais on observe que les chercheurs actifs dans la publication scientifique sont également surchargés. Et, par ailleurs, la carrière est faite de temps différents, où l'on insiste plus sur l'un ou l'autre de ses aspects. Il n'en demeure pas moins que l'unité s'expose à perdre ses domaines d'excellence quand ils reposent principalement sur une seule personne.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'intégrité scientifique fait l'objet d'une vraie prise en compte, avec la mise à disposition d'un logiciel antiplagiat, et une bonne identification des recours au niveau de la tutelle (comité d'éthique). Les bonnes pratiques (comités scientifiques pour les manifestations collectives, dossiers de présentation demandant l'état de l'art, la méthode etc.) apportent aussi des garanties.

Au titre de la science ouverte, il faut aussi signaler l'existence des Cahiers du CRJFC, qui ont vocation à accueillir des textes n'ayant pas d'autre vocation à être publiés (textes de conférences, certains mémoires sélectionnés...). Plus classiquement, une politique volontariste, en complément des dispositifs développés au niveau de l'université, permet une sérieuse visibilité sur HAL. Des formations sont proposées aux membres du laboratoire et aux doctorants, et sont ouvertes aux membres d'autres unités.

La constitution d'un groupe de travail sur la science ouverte va permettre d'explorer d'autres possibilités de diffusion des données de la recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

La dynamique de publication sous Hal est freinée par les éditeurs commerciaux.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité dispose d'une bonne insertion dans le monde socio-économique et même médiatique, qui se matérialise par un nombre important de conventions avec diverses institutions. Elle s'intéresse à des thématiques d'actualité et diversifie ses modes de communication (site internet, intervention dans les médias locaux ou nationaux). Avec l'appui du SATT, l'unité s'efforce de diffuser ses activités scientifiques auprès des professionnels du droit. Néanmoins, les nombreuses conventions passées paraissent essentiellement informelles. Aussi, l'unité ne sait pas assez, pour autant, transformer ces atouts en financements (dispositif Cifre...).

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité fait état de sept conventions durant la période de référence (signées avec la collaboration de l'université pour ce qui la concerne) : Cour d'appel de Besançon (février 2022) ; Gendarmerie nationale (juillet 2021) ; Barreau de Besançon (septembre 2019) ; Caisse primaire d'assurance maladie du Doubs (février 2019) ; Caisse primaire d'assurance maladie de Belfort (mai 2018) ; Tribunal administratif de Besançon (février 2018) ; URSSAF (janvier 2018) ; Direccte Bourgogne Franche- Comté (juillet 2017). Et le réseau dans lequel s'insère l'unité est plus large, comme en témoigne son activité scientifique.

Un projet pour faire revivre une association des docteurs (ils sont membres de droit de l'unité), qui aurait permis de conserver un lien avec ceux qui suivent une carrière non académique, n'a pas pu être mené à terme à cause de l'épidémie. Il faut porter au crédit de l'unité qu'elle assure un bon suivi de ses docteurs : elle peut renseigner avec précision sur le devenir d'une grande majorité d'entre eux.

Points faibles et risques liés au contexte

Il est très regrettable que la bonne insertion de l'unité dans son environnement ne se traduise pas par des financements de thèse malgré les efforts déployés, d'autant que le dispositif Cifre est en pleine expansion.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité peut s'appuyer sur la Satt, au moins en termes d'affichage et de relais d'information. Elle bénéficie ainsi du site monté pour la Région « Science expertise », pour recenser les interlocuteurs scientifiques pertinents à destination de divers partenaires. Les collègues en poste à Belfort organisent Les journées d'actualité en droit des affaires, pour les Barreaux du Nord de la Franche- Comté et de Mulhouse et un partenariat a été construit avec les Matinées de la transition énergétique dans le pôle métropolitain Nord Franche-Comté.

Ces collaborations avec les barreaux et d'autres organismes professionnels présentent aussi l'avantage de permettre de récupérer des droits d'inscription au titre de la formation continue, et accessoirement de préparer l'accueil de stagiaires (même si on s'éloigne des enjeux de recherche). Certaines thématiques, comme les modes alternatifs de règlement des conflits mis en évidence dans le portfolio sont particulièrement propices à des interactions entre les milieux académique et professionnel. Plusieurs partenariats sont en voie de formalisation, et les métiers de la justice sont plus particulièrement identifiés comme porteurs de potentialités de collaborations, en particulier la cour d'appel de Besançon.

L'unité veille également à diffuser l'annonce de ses activités scientifiques auprès des professionnels du droit par la diffusion de sa lettre d'information et se montre intéressante en termes de tarifs pour les validations au titre de la formation continue.

Points faibles et risques liés au contexte

Les collaborations avec les organismes professionnels paraissent parfois très informelles. Et les conventions même semblent manquer de conséquences et matérialisations concrètes.

Les sollicitations pour des expertises semblent l'apanage d'un nombre réduit de collègues scientifiquement identifiés.

La Satt paraît peu sensible à la cause des SHS.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Par nombre de ses activités scientifiques, l'unité fait preuve d'une ouverture sur des thématiques d'actualité et qui intéressent la société au-delà des seuls cercles académiques.

L'unité est à l'initiative de la création d'un portail web d'information sur la recherche et l'enseignement juridiques dans l'arc jurassien ARCJURIS, réalisé avec le partenariat de la faculté de droit de l'université de Neuchâtel et de l'UFR SJEPEG. L'unité a également entièrement refondu son site, diffuse sa newsletter à ses partenaires, et est présente sur twitter. L'ouverture à tous les publics des connaissances et des réflexions élaborées dans l'unité se fait aussi dans l'université ouverte, à destination des seniors, par des expositions, des activités de la MSHE...

Certains membres de l'unité sont également sollicités pour des interventions dans les médias locaux ou nationaux, et utilisent en particulier The Conversation.

Points faibles et risques liés au contexte

Il ne semble pas que soient pratiquées la captation vidéo des manifestations ou une organisation en mode hybride, mais l'unité envisage de monter en gamme sur ce point en se dotant de matériel et de compétences.

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Il s'agirait de :

- construire avant tout une politique scientifique pluriannuelle, permettant de hiérarchiser des priorités scientifiques et de marquer une cohérence entre projet de recherche et thèse, en s'appuyant sur une commission scientifique et en définissant le rôle des directeurs d'axes.
- travailler à ce que l'unité soit identifiée sur certaines thématiques fortes, par exemple en modifiant son nom ou en apposant son seing sur des publications définies, comme une collection chez un éditeur reconnu.
- utiliser la ressource exceptionnelle que constitue un IGR pour répondre à des appels à projets.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Il est recommandé à l'unité de :

- mettre en place quelques relations institutionnelles privilégiées à l'international, au-delà des initiatives personnelles et sans décourager celles-ci.
- densifier la politique incitative afin de permettre aux intéressés de préparer leur HDR, non seulement d'un point de vue scientifique, mais aussi matériel, en accompagnant par exemple des demandes de CRCT.
- redonner de la cohésion au groupe des doctorants et des docteurs (association des anciens, manifestations repensées, formations à la recherche, à la soutenance ou aux candidatures...) de façon à densifier les liens avec l'unité, distendus après la crise sanitaire et les travaux.
- augmenter les ressources propres et les financements de thèses, en particulier par la voie du dispositif Cifre.
- proposer des stages de recherche aux étudiants afin d'amener ceux-ci à la recherche.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

L'unité est invitée à :

- augmenter de façon significative les publications dans des revues ou collections de référence.
- mettre l'accent sur des recherches susceptibles d'agrèger plusieurs membres du labo et transcendant les sections CNU.
- créer des réseaux disciplinaires avec les unités de recherche d'autres établissements afin de donner une visibilité à certaines spécialités diluées par le caractère inclusif de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Enfin, l'unité gagnerait à :

- mieux formaliser les relations avec les interlocuteurs non académiques.
- valoriser l'activité d'expertise et envisager des conventions de recherche.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 31 janvier 2023 à 8 h 30

Fin : 31 janvier 2023 à 16 h 30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 8 h 30 – 9 h** Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique
- 9 h – 9 h 30** 1ère Séquence — 30 minutes
Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité en la présence de Madame Béatrice Lapérou-Scheneider (Directrice du CRJFC).
- 9 h 35 – 10 h 20** 2ème Séquence — 45 minutes
Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles, en la présence de Monsieur Hugues Daussy (VP recherche université de Franche-Comté)
- 10 h 20 – 10 h 30** Pause
- 10 h 30 – 11 h 30** 3ème Séquence — 60 minutes — 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses
Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.
- 13 h – 13 h 30** 4ème Séquence — 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
- 13 h 30 – 14 h** 5ème Séquence — 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.
L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.
- 14 h – 14 h 30** 6ème Séquence — 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR), en la présence de Monsieur Laurent Kondratuk (IGR)
- 14 h 30 – 14 h 45** Pause
- 14 h 45 – 15 h 15** 7ème Séquence — 30 minutes
Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos, en la présence de Madame Béatrice Lapérou-Scheneider (Directrice du CRJFC)

15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

16 h 30 Fin des entretiens

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Maison de l'Université

Besançon, le 21 mars 2023

Dossier suivi par :
Hugues DAUSSY
tél. (33) 03 81 66 50 04
recherche@univ-fcomte.fr

Madame, Monsieur,
Chère collègue, Cher collègue,

L'université de Franche-Comté n'a pas d'observation de portée générale à formuler, en relation avec le rapport d'évaluation du CRJFC.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la présidente de l'Université de Franche-Comté, Marie-Christine Woronoff, et par délégation

Le Vice-Président Recherche et Valorisation

Hugues Daussy



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

